

Approche générale

Le fragment intégré des anciens chais et comptoirs Mathieu R. Ligier se situe à l'angle de la rue Bac-Nin et de la rue du Commerce. Il est en accord avec le contexte spécifique du projet de l'équipe de Bernard Recanat. L'effort des Comptoirs, qui vise à créer une réhabilitation urbaine globale.

Pour une approche structurellement redoublée du patrimoine, à savoir la conservation de sa « part visible » et la transformation de sa « part cachée », le projet du Phare souhaite faire de cet ancien chat un repère historique par la conservation de sa « valeur de silence » dans un environnement urbain voué à la contemporanéité. Seul l'usage s'appréhende le présent et le futur, et réintègre ce bâti dans la globalité fonctionnelle du quartier et de la ville - des résidences d'artistes et des espaces de création et d'exposition y prenant place en vue de devenir un élément fondamental au centre du futur quartier de la création.

Depuis la rue, rien n'est visible. Le bâtiment vendra subit au milieu de cette réhabilitation urbaine, photographié peu à peu par une végétation grimpante. Seules quelques tables dans le mur d'enceinte et des lampes émergeant à l'extérieur laissent supposer que les lieux ont été rénovés. La paroi, étendue à l'ensemble du comptoir qui relie les deux entrées de l'ensemble bâti, intervient à l'extérieur comme un signal urbain fort, et fait partie des résidences dans les parois urbaines réhabilitées, contemporaines, interactives.

Reconversion architecturale

Les espaces du bâtiment « de site », donnant sur la rue du Commerce, sont agencés de toutes classes autour d'un noyau, articulés de tous éléments spatiaux et sont rénovés par des espaces douces pour être liés à la mission collective et à la création de relations diverses au public - deux espaces sont implantés au rez de chaussée et un espace bénéficiant d'une double hauteur et d'une mezzanine technique - constituant le lieu de création collective et d'exposition principal - est organisé à l'étage, à proximité d'une active zone à la projection vidéo.

Au centre de l'ensemble bâti prend place un vaste espace intermédiaire dont la vocation principale est l'habitation - accueille les deux entrées depuis la rue du Commerce et la rue Bac-Nin, articule les espaces collectifs et publics avec les espaces plus individuels positionnés dans la troisième partie, articule les deux niveaux du bâtiment, permet l'accès à tous les espaces à l'extérieur par la mise à disposition d'un ascenseur, et agrémenter les espaces principaux de toutes aménagements techniques (poutres, solaires, etc.).

Au-delà de ces fonctions, cet espace est potentiellement le lieu de l'accueil du public, de l'attente, de la rencontre, de l'échange, de l'interaction entre tous. Il permet également l'insertion d'espaces divers et par voie de conséquence l'adaptation par tous de l'ensemble du programme proposé.

L'ensemble de cet espace intermédiaire bénéficie de différents apports lumineux qui permettent de le stabiliser - plus précis par la réorientation de la troisième partie du bâtiment d'une part, mais également par l'intégration sur une partie de la toiture de panneaux solaires photovoltaïques semi transparents participant à l'autonomie énergétique du complexe antique et générant une ambiance tamisée à l'étage.

La dernière partie, à « l'arrière du bâtiment » est totalement reconstruite en résidences d'artistes sur deux niveaux. La charpente est volontairement coupée en deux, afin de permettre l'implantation de ces résidences en ayant le positionnement judicieux en fonction de l'orientation des espaces. Les espaces de vie sont implantés en rez de chaussée et orientés au sud, protégés par une terrasse naturellement ombragée par une végétation caducifolée. Ces terrasses constituent des refuges pour les artistes qui peuvent ainsi bénéficier d'espaces de la collectivité.

Au nord, le sol blanc minéral reflète la lumière naturelle et désactive l'ensemble de ces espaces. Les ateliers sont implantés à l'étage, bénéficiant d'un volume général permis par cette charpente angulaire et profitant d'une lumière du nord, constante et optimale pour toute création, tant plastique qu'audiovisuelle. Les courvoies peuvent tant devenir des éléments de l'atelier que des cheminement publics - dans le cadre de visites d'ateliers - et permettent également l'accès à l'ensemble des espaces de création. Ces espaces rejoignent les espaces habités et le degré d'intimité de ces lieux en fonction des usages qu'on en fait. Face à eux, un mur végétal - implanté uniquement à l'étage pour bénéficier du surchauffement d'été - donne une profondeur visuelle à la rue séparant qui constitue une véritable barrière visuelle.

Ces ateliers participent à la réinvention de l'architecture sensible du lieu. Le rythme, la sérénité, le calme, sont constants et extérieurs par la mise en place de différents éléments : murs, rampes, végétation, tables, rythme des matériaux et des garde corps, etc., participant à la conservation sensible du lieu tout en permettant son réajustement contemporain. La perception de la profondeur du bâti est complétée par la mise en place de ces vitraux de part et d'autre des espaces de vie du rez de chaussée - la perception de l'ensemble perdure.

Le sud, lorsque l'activité perdure, la lumière qui surgit du patio central transforme les chais en un phare urbain, une destination de l'accueil imprévu est possible, la charpente est l'élément même du cadre d'être et de la relation sociale ne peut pas perdurer - un lieu par tous et pour tous, inscrit dans le passé, le présent et le futur.

« Le phare »



Programme proposé



Coupe AA 1.200e



Coupe BB 1.200e



Coupe CC 1.200e



Plan masse 1.500e



Plan Rez de Chaussée 1.200e



Plan Étage 1.200e



Vue depuis le carrefour



Vue d'ensemble



Coupe DD 1.200e



Coupe EE 1.200e



Terrasses individuelles au sud



Espaces de création / exposition

